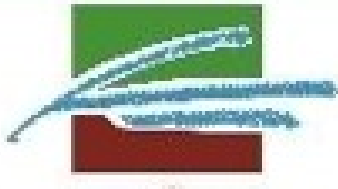


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article72>



Groupe libéral-radical au Parlement jurassien : des garanties sont nécessaires

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - 5.1



on : communes, associations, partis, politiques - Des politiques, des partis prennent position -

Date de mise en ligne : dimanche 3 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Le groupe parlementaire libéral-radical prend position et demande des garanties par rapport au projet présenté. Il publie son avis dans le Quotidien jurassien du 1er juillet 2005

QJ, 1er juillet 2005, p.3

Bâle-Mulhouse

Des garanties sont nécessaires

L'un des critères d'implantation des entreprises repose aussi sur le développement des transports des communications et de leur accès le plus proche. Or même si la volonté de l'Aviation civile française et de ses partenaires suisses de renforcer la sécurité des vols est importante, le groupe libéral-radical au Parlement jurassien considère que les informations actuellement en sa possession sont lacunaires et ne rendent pas compte des nuisances qui seront produites. S'il peut être compréhensible qu'elles soient partagées, il faut clarifier les zones d'ombre et répondre aux questions soulevées :

- pourquoi n'avoir pas envisagé la voie sud-est ?
- N'avoir pas réalisé l'étude d'impact respectant les normes légales suisses ?
- Comment apprécier les hauteurs de vol et les types des mouvements ?
- Quel sera le nombre de survols à l'avenir et, en cas d'accroissement notre canton sera-t-il consulté ?
- Comment envisage-t-on de gêner le moins possible les amateurs de vol libre, etc. ?

Le groupe libéral-radical demande dès lors au gouvernement de tout mettre en oeuvre pour obtenir

- - les réponses - qu'il aurait dû avoir depuis un certain temps -,
 - les garanties et
 - la période expérimentale souhaitée par de nombreuses personnes.

Tant le plan directeur cantonal que le 5e programme de développement économique valorisent notre environnement naturel préservé et ses avantages.

Le Gouvernement prendra position à la fin du mois d'août. Pourquoi si tardivement ? Y aurait-il à nouveau des dissensions au sein de l'exécutif cantonal ? Si c'était le cas, ce serait dommageable.

Groupe libéral-radical au Parlement jurassien.
